**La nature et la formes du lien social à partir de l’analyse de Durkheim**

A lire attentivement l’Article de Pascal Bailly, et traduire les idées principales

– Professeur de Sciences Economiques et Sociales – Lycée A. Croizat – MOUTIERS (73)

Ce travail doit beaucoup au manuel *SES - Enseignement de spécialité,* sous la direction d’Alain Bruno*,* Ed. Ellipses, 2001.

**La problématique**

L’étude de la nature et des formes du lien social s’inscrit chez Emile Durkheim (1858-1917)dans une volonté de comprendre l’évolution des sociétés. Une question hante en effet Durkheim, celle de la cohésion d’une société dans un monde où progresse l’individualisme. Comment des d’individus tous différents peuvent-ils constituer une société, alors que pour les économistes, ils sont divisés par la concurrence et par la recherche égoïste du plaisir, tandis que les psychologues se les représentent mus par des pulsions individuelles ? En définitive, quelle est l’origine du lien social ?

La réponse à cette question doit amener le sociologue à trouver « les règles morales » qui créent entre les individus une relation qui dépasse leur ego (leur propre intérêt) et tissent entre eux des liens qui « les attachent les uns aux autres ».

Comment éviter le désordre, et créer la cohésion dans une société ? Durkheim insiste sur la règle, le droit et la morale, qui s’imposent aux individus pour les intégrer et les rendre conformes à des buts qui les dépassent mais qui contribuent à ce que la société fonctionne comme un tout organisé et cohérent. *« Le droit, et la morale, c'est l'ensemble des liens qui nous attachent les uns aux autres et à la société, qui font de la masse des individus un agrégat et un tout cohérent»*.

Pour Durkheim, ce « tout », cet « ensemble », la « société » est autre chose que la somme des individualités. À la « main invisible » d'Adam Smith et au cadre de la concurrence qui règle l’économie, Durkheim oppose la solidarité fondée sur des buts communs qui permettent aux individus de trouver dans le groupe et la vie collective un réel plaisir, une source de satisfaction qui ne se résume pas à la consommation de biens, mais crée des relations et tisse des liens.

Le rôle de la morale comme ciment de la société est ici essentiel, et Durkheim en donne une définition simple**: *«*** *est moral, ce qui est source de solidarité, tout ce qui forcel'homme à régler ses mouvements sur autre chose que les impulsions de son égoïsme* ***»*,** c’est un système de droits et de devoirs qui lient les individus d’une manière durable.

Autrement dit tout ce qui fait de l'homme un « être social » et non un simple être pensant isolé, ou un homo oeconomicus qui cherche à maximiser ses plaisirs tout en minimisant ses peines !

**L’évolution du lien social et des formes d’intégration…**

*Durkheim va tenter de démontrer que la division du travail est nécessaire à l’existence des sociétés. Il va chercher à décrire les caractéristiques de la solidarité sociale tout au long de l’évolution des sociétés. Pour ce faire, il porte son attention sur deux éléments :*

\**L’évolution de l’ordre social, c’est à dire la place des individus dans le fonctionnement de la société ;*

\**L’évolution de l’ordre moral, c’est à dire ce qui fait que les individus sont « attachés » les uns aux autres. De ce point de vue, l’observation de l’évolution du système de règles juridiques ou du droit va constituer un outil d’interprétation précieux.* 2

*Durkheim procède à l’analyse approfondie des sociétés qu’il va classer en deux grandes catégories :*

\**Les sociétés inférieures ou traditionnelles ou primitives ;*

\**Les sociétés les plus élevées ou complexes ou modernes.*

*Chacun de ces deux types de société se caractérise par une forme de solidarité différente : la* ***solidarité mécanique*** *et la* ***solidarité organique****.*

1. **La logique des sociétés primitives**

**1) L’influence des croyances et de la tradition :**

Les traditions, les coutumes, les rites, les habitudes héritées structurent et organisent la vie de ces sociétés.Elles assurent la reproduction de ce qui a toujours été et permettent à ces sociétés de se maintenir en refusant toute possibilité de changement.

L’individu qui tentera de les transgresser ou de s’en écarter sera puni violemment car il met en péril l’équilibre du groupe et par là-même l’ordre social. **Le droit est donc répressif afin de sauvegarder intactes les traditions et les valeurs**.

**2) Le mode d’intégration social ou comment l’individu peut participer à la société…**

L’individu intègre les idéaux et les codes de sa société par l’influence de la conscience commune. Elle représente l’ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d’une même société.**Cette conscience collective** qui joue le rôle d’une âme pour le groupe, génère de la solidarité sociale, du lien social. Elle a deux fonctions importantes :

Elle assure l’intégration de chaque individu à la société ;

Elle garantit la stabilité de la société en exerçant un contrôle social permanent (= elle veille au bon respect des normes et des valeurs).

**3) Les effets de la solidarité mécanique…**

Cette forme de solidarité permet la stabilité sociale : les sociétés se reproduisant à l’identique. Elle impose à tous des pratiques identiques et incontestées. Ainsi, l’individu s’efface, se fond dans le groupe. Pour citer Durkheim : « L’individu ne s’appartient pas, c’est littéralement une chose dont dispose la société».

*Avec le développement de la division du travail, ces sociétés primitives vont progressivement disparaître et laisser la place à des sociétés plus complexes qui se généralisent rapidement enEurope et ont pour caractéristiques principales d’accorder à l’individu une place prépondérante et d’être toujours en évolution.*

**B) La dynamique des sociétés modernes :**

**1) La société, l’individu et la division du travail…**

La division du travail telle que l’entend Durkheim est un phénomène social qui repose sur le partage des fonctionsjusque-là communes à tous les individus et qui va générer du lien social.En impliquant une diversification des activités et en spécialisant les individus, ellefavorise, de ce fait, l’échange des compétences et les relations d’interdépendance.L’individu se révèle tout en étant lié aux autres car seul, il ne peut survivre !Cette spécialisation reconnue par Durkheim va surtout permettre aux individus de vivreen harmonie parce qu’elle crée entre eux un lien incontournable : la complémentarité !Au fur et à mesure que la division du travail progresse, la conscience collective s’affaiblit.L’individu, plus rationnel, interprète, agit, réagit et devient réticent à s’effacer devant un ensemblede croyances et de pratiques jusque-là indiscutables.

On assiste ainsi, à l’émergence del’individualisme ou encore d’une forte conscience individuelle, c’est à dire une situationdans laquelle l’individu s’affirme et prend de la distance par rapport à la société ou augroupe auquel il appartient.

**2) Les modes d’intégration sociale**

Les sociétés modernes sont des sociétés à structure organisée. Dans ce contexte, l’ordre social est garanti par un **droit restitutif ou coopératif** qui vise à remettre en l’état initial l’organisation qui a été provisoirement perturbée par un délit. Ainsi, chaque individu ayant un rôle à jouer important pour la société ne peut être châtié ou expié lorsqu’il s’est éloigné de la norme. Ilsubira seulement une sanction qui permette d’obtenir réparation pour le désordre occasionné ! Pour qualifier cette forme de solidarité reposant sur la division du travail et laspécialisation des activités individuelles, Durkheim parle **de SOLIDARITE ORGANIQUE.**

**3) Les effets de la solidarité organique…**

La division du travail devient le nouveau ciment social des sociétés modernes.Dans le cadre de la division du travail chacun occupe une place qui est déterminée par lafonction qu’il remplit et qui contribue à l’équilibre de tout l’ensemble. Pour citer Durkheim : *« …chacun dépend d’autant plus étroitement de la société que le travail est plus divisé, et… l’activité de chacun est d’autant plus personnelle qu’elle est spécialisée».*

Lorsque les relations entre les différentes fonctions sociales sont organisées de manièreharmonieuse : l’ordre social est garanti.

4) **Division du travail et relations sociales**

**A) Les fonctions sociales de la division du travail social**

**1) Où peut-on trouver des manifestations de la division sociale du travail ?** A travers de nombreux exemples, Durkheim présente la **dimension sociale de la division du travail** :

**Le cas des rapports entre amis** : ils reposent sur de la complémentarité, chacun jouant un rôle en affinité avec sa personne (caractère, centres d’intérêt, etc.) et faisant profiter autrui de ses compétences. **La division du travail produit bien ici un effet moral, elle crée de la solidarité entre deux ou plusieurs personnes.**

**Le cas des rapports de couples** : chaque conjoint assume une fonction qui permet un équilibre relationnel au sein du couple. La division du travail, qui est ici sexuelle, a pour but de créer et de renforcer la solidarité conjugale.

**2) Division du travail et lien social**

Derrière la notion de lien social se cachent en fait l’ensemble des liens qui unissent entre eux les individus afin de constituer, de former une société. Ce lien, selon Durkheim, découle surtout de la division du travail qui attribue à chacun un rôle et un statut en coordination avec les autres et avec l'ensemble. **La fonction primordiale de la division du travail devient alors d'intégrer le corps social et d'en assurer l'unité, la cohésion. Elle est la source principale de la solidarité sociale.** Autrement dit, la solidarité, souvent synonyme de lien social chez Durkheim, devient alors l'ensemble des interdépendances individuelles.

**D) L’Etat républicain : le garant d’une « bonne » division du travail**

Pour Durkheim, l’Etat républicain, animé d’un souci de justice, doit veiller à assurer la cohérence des intérêts individuels afin de maintenir la cohésion sociale. Il doit rappeler à tout moment que l’intérêt général prime sur l’intérêt particulier même si les individus jouissent d’une relative liberté.

*Durkheim, par son analyse, nous a montré que la cohésion sociale, c’est à dire ce qui fait qu’un ensemble d’individus différents forment ensemble une société, passe systématiquement pa l’existence de solidarités. Le sociologue voit dans la division du travail l’origine de cette solidarité.*

*La force de cette approche est qu’elle peut encore aujourd’hui être validée par l’observation du fonctionnement de notre société. En effet, tout individu aujourd’hui, n’évolue-t-il pas de façon harmonieuse dans sa société à partir du moment où il contribue au maintien et au renforcement du lien social. Ce constat nous invite naturellement à nous interroger sur les formes que prend le lien social aujourd’hui.*

**! Les prolongements contemporains à l’approche d’Emile Durkheim**

*Aujourd'hui, la société commence a prendre conscience de la perte de solidarité entre les individus. Les pouvoirs publics, à travers la création de ministères « spécialisés » sont conscients de ce changement ; ainsi, le ministre de l'emploi est aussi celui de la solidarité. Et derrière l'Etat, les médias assurent un relais important à travers la multiplication des reportages sur les exclus et sur l'absence de bien-être dans notre société contemporaine.*

*Autant de questions et d'incertitudes qui nous amènent à réfléchir de nouveau sur la nature et le fondement du lien social. Il est bon alors de revenir sur l’analyse d’Emile Durkheim qui, à la fin du XIXe siècle, analysait le passage d'une société à solidarité mécanique à une société à solidarité organique. Les liens communautaires appuyés sur une conscience collective permettaient la cohésion et la solidarité dans les sociétés traditionnelles. La division du travail et l'industrialisation ont libéré l’individu. Les rapports sont désormais marqués par la différenciation et la solidarité est prise en charge par des institutions spécialisées (patronat, syndicats, etc.). Dans ce contexte, Durkheim se méfiait de l’efficacité de ces groupes à assurer le lien social et prévoyait de nombreux cas de dysfonctionnement.*

*Se référer à Durkheim, c'est aussi nous permettre de mieux comprendre les transformations sociales, c'est réfléchir, après avoir assisté au passage d'une société traditionnelle ou féodale à une société moderne ou industrielle, à l'apparition éventuelle d'une nouvelle société. Qu'elle soit postmoderne, comme le disent certains voire post-industrielle, n'a que peu d'intérêt. Ce qui importe, c'est d'en saisir tous les aspects, toutes l s potentialités mais aussi, toutes les limites, pour garantir à l’individu une meilleure intégration sociale.*

**A) L’affaiblissement du lien social**

**1) Individu – travail – intégration sociale : des liens incontournables**

C'est à Adam Smith, et à l'ensemble des classiques que l'on doit le formidable engouement pour le travail. Tout au long du XVIIIe siècle, la théorie économique se focalise sur le moyen de d’obtenir de la richesse matérielle ; ce moyen est le travail ! L'échange marchand qui s’impose doit permettre le lien social. Le travail devient le nouveau rapport social. Progressivement, tout va tourner autour de la production et de la recherche de la richesse matérielle. Dès lors, on ne discute plus la nature et le fondement du travail, on s'interroge simplement sur les inégalités qui peuvent apparaître.

Durkheim ne rejette pas les analyses qui font de l'économie le moteur la société mais il va plus loin en contribuant à faire du travail la source d'une solidarité organique. En revanche, il va simplement mettre en garde contre les dysfonctionnements possibles de cette nouvelle société. Elle peut en effet générer des inégalités et entraîner le sacrifice de certains individus, mais on pourra mettre en place un État-providence, en parfait accord avec la pensée économique, chargé de « réparer » les erreurs du système.

Quoiqu’il en soit, Durkheim affirme que l'économie ne peut être séparée du social, des institutions et de la moralité. Concernant la division du travail, on peut lire *« les services économiques qu'elle peut rendre sont peu de chose à côté de l'effet moral qu'elle produit, et sa véritable fonction est de créer entre deux ou plusieurs personnes un sentiment de solidarité ».* **La solidarité reste liée à l’univers du travail**.

**2) L’économie contre le social ??!**

En fin de compte, depuis Adam Smith, l'économie s'est attachée à montrer, qu'autour d'individus libres, le lien social se formait à partir du travail et de la production. Mais ce lien est particulier. Si les individus se rencontrent, ils ne sont pas ensembles mais côte à côte, poursuivant leurs seuls intérêts personnels. De nombreux auteurs ont critiqué cette vision de la société, notamment Hannah Arendt qui dit la chose suivante : *« mettre le travail au centre de la société, justifier le travail comme lien social, c'est défendre une idée éminemment pauvre de celui-ci, c'est refuser que l'ordre politique soit autre que l'ordre économique ou que la simple régulation sociale, c'est oublier que la société a d'autres fins que la production et la richesse et que l'homme à d'autres moyens de s'exprimer que la production ou la consommation ».*

La supériorité de l'économie n'a pas sauvegardé le lien social. Au contraire, c'est à un relâchement de celui-ci auquel on assiste. Et l'Etat providence ne change rien, il est soumis à l'ordre économique et cherche seulement à réduire les inégalités. La société actuelle laisse apparaître ses dysfonctionnements, il y a aujourd'hui une crise de l'ensemble des institutions en charge de l’intégration des individus.

**B) Echec ou dysfonctionnement des institutions chargées de l’intégration sociale ?!**

*Le développement de l’individualisme qui a accompagné la société moderne a donc privilégié les valeurs de la liberté et du travail. Depuis les années 1970, on voit apparaître de nombreux dysfonctionnements, et comme le pressentait Durkheim, la solidarité organique de notre société moderne ne parvient pas à se mettre en place et de nombreuses personnes sont touchées par l'anomie. Une perte de repère et un relâchement du lien social que ne semblent plus pouvoir compenser des institutions affaiblies par la crise.*

**1) La crise du travail**

L'économie a fait du travail le fondement de la société, l'individu se reconnaît à travers son activité professionnelle. Et au cours du XXe siècle, si l'entreprise est souvent un lieu de conflit, la forte séparation entre patrons et ouvriers permet une réelle intégration. Les ouvriers affichent leur identité grâce aux syndicats qui défendent leurs intérêts… À partir des années 1970, des changements importants affectent l’emploi. D'abord, on assiste à une importante baisse des emplois industriels qui regroupaient les travailleurs autour d'une forte conscience collective … La mondialisation de l'économie exige une diversification croissante de la production. On recherche désormais de nouvelles méthodes. Si celles-ci peuvent sembler favorables aux salariés (rotation des postes, enrichissement des tâches, polyvalence...), elles s'appuient sur une plus grande flexibilité.

Les emplois précaires succèdent aux contrats à durée indéterminée le salarié est isolé, coupé du système. Comparés à l'ensemble des salariés occupant un poste jugé stable, les effectifs des emplois précaires restent peu élevés. Néanmoins, leur forte augmentation ces dernières années est significative de la volonté des entreprises de faire face à la concurrence internationale. Il reste que ce type d'emploi ne peut en aucun cas permettre une bonne intégration des individus dans le travail. Les salariés en situation de précarité sont soumis à la concurrence du marché du travail et à l'incertitude. Ils vivent la plupart du temps dans une situation d'insécurité qui ne leur permet pas de participer pleinement à l'échange social ne serait-ce qu’au niveau de l’entreprise. Ils ne parviennent pas à se former une identité sociale dans le travail, indispensable à la création durable de liens sociaux.

Enfin…, ces nouvelles méthodes de travail se sont accompagnées d'une forte augmentation du chômage.. La crise du travail en fait des victimes que la société ne peut ignorer.

**2) La crise de l’Etat providence**

Durkheim, qui voit dans l'État une institution chargée de garantir la cohésion sociale, ne se trompe pas quand il doute de son efficacité dans une société marquée par l'individualisme. **La protection sociale, fondée sur le principe de solidarité, a été conçue pour une période de forte croissance**. Durant les «Trente Glorieuses » elle a parfaitement rempli son rôle, assurant des revenus suffisants et une forte cohésion sociale pour la majorité des individus. Mais aujourd'hui, la faiblesse de la croissance ne permet plus, à un système reposant en grande partie sur la masse salariale, de remplir sa mission.

Si l'Etat ne remplit plus son rôle, l'individu va se sentir isolé, déstructuré, livré à lui-même.

**3) Les changements dans la famille**

Parmi les institutions traditionnelles qui assuraient la cohésion et le lien social, la famille a connu de nombreuses transformations depuis une trentaine d'années. Pour Durkheim, la famille permet une forte intégration, l'établissement et la consolidation des liens sociaux. La famille doit réduire l'anomie et le suicide. Traditionnellement, la famille était l'instance de socialisation par excellence. L'individu y formait son identité.

Jusqu'aux années 1970, elle remplit pleinement son rôle, elle est le lieu, avec le travail, où se nouent les relations sociales. Ces modèles familiaux vont par la suite être bouleversés… Notre société semble donc renvoyer une image de la famille individualisée et fragmentée, marquée par une rupture du lien social.

4) **La place de la religion**

Afin que s'exprime pleinement la conscience collective, Durkheim fait appel à une autre institution, l'Église, qui permet de soumettre la conscience individuelle. Néanmoins, comme beaucoup d'autres sociologues, il observe le déclin de la religion au profit d'une conception scientifique du monde. Dès lors, l'individu se libère de la contrainte collective imposée par l'Eglise ; il ne va plus y puiser que les quelques éléments nécessaires au sens qu'il entend donner à sa vie. Une plus grande liberté de choix est offerte, mais pour certains, c'est une liberté trop grande qui les laisse sans attache.

**B) De nouvelles formes de solidarité**

*Contrairement à ce que pensait Durkheim, la solidarité mécanique n’a pas totalement disparu de nos sociétés modernes comme en témoigne encore la persistance des mouvements nationalistes à travers le monde. Plus largement, le « poids » d’une trop grande liberté a poussé les individus à rechercher de nouvelles formes de solidarité. Aujourd’hui, l’individu a tendance à s’organiser de nouveau en groupe soudé par une conscience collective forte.*

**1) Les nouveaux mouvements sociaux**

Mouvements féministes, mouvements écologistes, etc. se construisent autour d’une communauté d’intérêt et de point vue.

**2) La montée du bénévolat et du secteur associatif**

On assiste à un retour de l’esprit communautaire pour permettre de lutter contre l’isolement des individus (EX: Associations de quartiers, les resto du cœur, la Croix-Rouge, etc.).

**3) La constitution de réseaux d’entraide où domine l’échange non-marchand**

L’émergence de ces réseaux montre bien que l’échange et l’entraide constituent des moyens de recréer du lien social entre les individus en échappant au traditionnel lien marchand où tout échange suppose une contrepartie en argent. La famille est un lieu important d’échange et de production non marchande à travers le bricolage, ou encore les aides au déménagement, etc.

Toutefois, la famille n’est plus le lieu exclusif de ces entraides. En effet, des individus peuvent se regrouper localement pour s’échanger mutuellement des services ménagers, des réparations, des cours, etc. dans le but de créer entre eux des liens. C’est ce que l’on appelle un SEL (Système d’échange Local). Il ne s’agit pas d’un système totalement déconnecté de l’économie puisqu’il fonctionne avec une monnaie (Ex « le grain » ou « le caillou ») dont le seul rôle est de permettre l’échange de biens et de services.

**4) Des institutions traditionnelles qui s’adaptent…et dont le rôle doit être repensé…**

- **Le renouveau de la famille…** Des études sociologiques ont montré l’importance des liens de parenté, l’implication des grands parents grâce à l’allongement de la vie et l’augmentation des retraites, les solidarités familiales en direction des jeunes qui entrent plus tardivement sur le marché du travail ou qui sont touchés par le chômage.

- **De « nouvelles » communautés de croyants…** l’émergence des croyances parallèles (spiritisme, New-Age, sectes, etc.) montre le souhait des individus de se rattacher à une nouvelle conception du monde. D’autre part, on assiste à une recomposition de la religion catholique autour des communautés de laïcs qui s’investissent de plus en plus.

- **Métamorphoser le travail…** Nous l’avons vu, avec la crise des années 70 et la mondialisation de l’économie, le travail a changé de forme ; mais parce qu’il continue de créer du lien social il faut le préserver et renforcer son rôle. Tout d’abord, au sein de l’entreprise, on ne peut nier que l’intérêt particulier de l’individu conduit ses actions. Toutefois, le travail nécessite de s’associer aux autres pour mener à son terme un projet. Ce faisant, il amène à former avec les autres des liens de solidarité.

- **Quel rôle pour l’Etat ?**

Si l’Etat participe de manière active aux politiques de l’emploi, notamment à travers la RTT, il doit rester également présent dans la lutte contre l’exclusion. Depuis la fin des années 1980, on assiste au développement des politiques d'insertion, favorisant la prise en charge et la reconnaissance des exclus. On a développé de nouvelles expériences souvent en collaboration avec le local, comme le Développement Social des Quartiers (DSQ) ou les Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP). Par ailleurs, la création de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) en 1988 et d'un ministère de la ville en 1991, a permis une meilleure cohérence de l'ensemble des dispositifs.

La priorité donnée à l'insertion s'est également affirmée avec la mise en place du Revenu Minimum d'Insertion (RMI). L'obtention du RMI est cependant soumise à la condition d'une participation aux activités d'insertion proposées. Toutefois, la plupart des « RMIstes » ne parviennent pas à sortir durablement de leur situation. La mise en place du RMI, comme de la politique d'insertion dans son ensemble, a l'avantage de privilégier l'aspect local. Mais il ne s'agit que d'un accompagnement, la volonté étant de responsabiliser l'individu dans la recherche d'une meilleure intégration sociale pour permettre de nouer des liens sociaux.

L'Etat providence devient alors un État partenaire qui, à travers les groupes intermédiaires, collectivités, associations mais également des institutions traditionnelles comme la famille, vise à préserver la cohésion sociale et à constituer à nouveau, dans une période marquée par l'exclusion, du lien social.

Ces réflexions sur un nouveau rôle de l'État amènent certains, à repenser la protection à travers l'idée d'une allocation universelle. Il s'agirait d'un revenu minimum versé à tous, suffisant pour vivre mais relativement bas pour continuer à apprécier l'utilité économique et social du travail. Je livre cette proposition à votre réflexion…

*Quoiqu’il en soit, les multiples réactions que suscite la question de l’exclusion en France soulèvent encore bien d’autres interrogations : Le travail doit-il être au cœur du lien social ? Le lien politique ne serait-il pas plus important pour générer du lien social ? La société ne tient-elle pas d’abord parce que les individus décident tous ensemble des règles qui régissent leur vie en société, c’est à dire la Constitution, les lois, des modalités de fonctionnement de la démocratie ? En d’autres termes, la citoyenneté politique n’est-elle plus importante que la citoyenneté économique ??!*